

• AIPE

Le dimanche 22 mars à partir de 10 h, place du marché, nos petits écoliers de Gardonne défilent pour leur carnaval annuel, dans les rues.

M. Pétassou aura son châtiment, derrière la salle du foyer du foyer club.
A l'issue de cette belle matinée, le verre de l'amitié sera servi.



• EMPLOI D'ÉTÉ

Comme tous les ans, chaque Gardonnais âgé d'au moins 18 ans peut envoyer un CV et une lettre de motivation avant le 20 avril 2015 à la mairie de Gardonne pour travailler pendant les mois de juillet et août à la piscine municipale.



• COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu le mercredi 1er avril 2015. Pensez à venir vous inscrire en mairie avant le 27 mars 2015.



• CONFÉRENCE - DÉBAT: SENIORS

Conférence-débat: Séniors soyez acteur de votre santé!

L'association santé éducation et prévention sur les territoires Périgord organise le mardi 24 mars 2015 à 14h30 salle justice de paix de Sigoulès une conférence-débat qui sera animée par un médecin au cours de laquelle des actions de prévention seront proposées (ateliers bien vieillir, ateliers mémoire, ateliers form'équilibre, ateliers nutrition santé séniors, ateliers form'bien être).



• NOUVEAU A GARDONNE

Le coin fleuri est relais colis PICKUP.

• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- QUINE - Association Jeanne d'arc - 15 mars - 14 H 30
- REPRÉSENTATION - Théâtre les Gardons - 21 Mars - 21 H
- CARNAVAL DE L'ÉCOLE - 22 mars - 10 H
- REPRÉSENTATION - Théâtre les Gardons - 22 mars - 15 H
- REPAS CHOUCROUTE - Comité de Jumelage - 27 mars - 20 H
- REPRÉSENTATION - Théâtre les Gardons - 28 mars - 21 H
- REPRÉSENTATION - Théâtre les Gardons - 4 avril - 21 H
- QUINE - Club de football - 11 avril - 21 H
- BRIC À BRAC - 19 avril



Quand vous vous adressez à une femme, il faut un sujet, un verbe et un « compliment » !

• ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015, le bureau de vote de la mairie sera ouvert de 8 h à 18 h.

Vote par procuration:

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, le vote par procuration permet à l'électeur de se faire représenter le jour de l'élection par un électeur de son choix.

Les personnes âgées ou malades peuvent contacter directement le délégué pour les votes par procuration: M. Saillant Jacques demeurant à Gardonne: 05 53 22 35 03 ou 06 20 49 41 14.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.



• FORUM DE L'EMPLOI

La maison de l'emploi du sud Périgord organise sa 11ème édition le Forum de L'emploi et de LA FORMATION qui aura lieu le mercredi 1er avril 2015 à la salle Anatole France de Bergerac.

L'objectif de ce forum est de pouvoir apporter une réponse concrète et rapide à court, moyen et long terme à chaque visiteur du forum.

Le public visé sera prioritairement les demandeurs d'emploi mais aussi les salariés, les jeunes, les collégiens de l'ensemble du territoire sud Périgord.

Il sera ouvert de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.



• FNACA

La FNACA (fédération Nationale des anciens combattants d'algérie) vous invite à la cérémonie commémorative du 53ème anniversaire du « cessez le feu » en Algérie, qui se déroulera le jeudi 19 mars 2015 à 17 h 45 devant le monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

La FNACA vous invite à prendre part à cette commémoration.

• COMITÉ DE JUMELAGE

Le mardi 17 mars à 18 h 30, aura lieu l'assemblée générale du comité. A l'ordre du jour: le repas choucroute du 27 mars et la venue des Guémariens les 11, 12 et 13 juillet. Que ceux qui veulent venir nous rejoindre n'hésitent pas, nous vous attendons nombreux !



• REPAS DES ANCIENS

103 personnes au repas des anciens

Samedi 31 janvier 2015 à 12 h 30 avait lieu le traditionnel repas des anciens offert par la commune et servi par les membres du conseil municipal.

C'est dans une ambiance sympathique et conviviale que le repas a duré une bonne partie de l'après midi autour de discussions d'antan ou tout simplement pour connaître de nouveaux Gardonnais.

Un bon moment d'échange pour nous tous.



• SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GARDONNE

117 personnes avaient fait le déplacement en ce dimanche 1er mars pour le traditionnel repas de la société de chasse. Dimanche pluvieux, certes, mais quel plaisir de se retrouver autour de cette table somptueuse pour un moment de convivialité, de partage, de gastronomie !!!

Merci à tous ceux qui ont bravé le mauvais temps, le soleil était dans nos coeurs et dans l'assiette.



• TRÈFLE GARDONNAIS

Le TREFLE GARDONNAIS en SPECTACLE

Le Trèfle Gardonnais se produira au Centre Culturel de Bergerac, le SAMEDI 28 MARS 2015, à 20h30, dans un spectacle intitulé « FIESTA VACANCES ». Plus de 100 participants sur scène !

Une soirée organisée avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (C.A.B.), en partenariat avec trois autres associations : le Batuc'Fanfare Brass Band de Casseneuil, le club Sigoulès Gym's et l'école de danse Altair de Bergerac.

Tarifs : Adultes et + de 10 ans : 8 € / moins de 10 ans : 5 €

Réservations : Trèfle Gardonnais : tél. : 05 53 27 05 47 / courriel : contact@trèfle-gardonnais.fr

Le mercredi 4 mars 2015 à 20 H 30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Comptes administratifs 2014 présentés par Monsieur le Maire:

- Budget principal:

Le compte administratif 2014 faisant apparaître un excédent de 129231,02 € en section de fonctionnement et un déficit de 42509,55 € en section d'investissement. 42509,55 € seront affectés au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement.

L'excédent de fonctionnement de clôture 86721,47 € sera repris au compte 002 du budget primitif 2015.

- Budget adduction eau potable:

Le compte administratif 2014 faisant apparaître un excédent de 136894,15 € en section d'exploitation et un déficit de 1562,39 €. 1562,39 € seront affectés au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement.

L'excédent d'exploitation de clôture 135331,76 € sera repris au compte 002 du budget primitif 2015.

- Budget assainissement:

Le compte administratif 2014 fait apparaître:

- un excédent de 21323,94 € en section d'exploitation qui sera au budget primitif 2015 au compte 002.

- Un excédent de 3697,08 € en section d'investissement qui sera repris au budget primitif 2015 au compte 001.

- Budget locaux commerciaux:

Le compte administratif 2014 faisant apparaître un excédent de 5693 € en section de fonctionnement et un déficit de 2847,01 € en section d'investissement. 2847,01 € seront affectés au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement.

L'excédent de fonctionnement de clôture 2845,99 € sera repris au compte 002 du budget primitif 2015.

M. le maire quitte la salle pour permettre à l'assemblée de délibérer sur la gestion 2014 du budget principal et des budgets annexes. M. Jean-Christophe Bousquet demande aux conseillers de se prononcer.

A l'unanimité les comptes administratifs sont adoptés.

- Les comptes de gestion 2014 établis par Madame la perceptrice sont entérinés, étant en tous points identiques aux comptes administratifs présentés.

- Le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande d'admission en non valeur d'une taxe locale d'équipement.

- Le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande du collègue Eugène Leroy pour un voyage et rappelle qu'il n'accorde pas de subvention aux établissements scolaires extérieurs à la commune.

- Le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs maxima pour la redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications, à savoir 40,25 € par kilomètre et par artère souterrain; 53.87€ par kilomètre et par artère en aérien et 26,83 € par m2 au sol pour les installations autres que les stations radio électriques.

Ces montants seront revalorisés chaque année en fonction de la moyenne des 4 dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

- M. le maire présente le devis de l'entreprise Sarl BROUILLET qui est chargée de la maintenance des cloches de l'église. L'offre est acceptée.

- Le tour de rôle des élections départementales des 22 et 29 mars 2015 est organisé.

Prochain conseil mercredi 1er avril 2015 à 20h30.